

FOrtissimo

L'information des syndicats Force Ouvrière des Organismes Sociaux du Languedoc-Roussillon

Maison des Syndicats 474 allée Henri II de Montmorency 34000 MONTPELLIER

Des revendications réaffirmées et toujours le combat pour les retraites

Si FO reçue le 16 mai, a répondu à l'invitation de la Première ministre, comme les autres organisations syndicales, pour des rencontres bilatérales, Frédéric Souillot a réaffirmé la continuité du combat contre la réforme des retraites dont FO demande, avec l'intersyndicale, l'abrogation. FO a apporté aussi ses revendications, nombreuses. Ainsi sur les salaires dont le Smic, sur la négociation collective, sur l'emploi et sa prise en compte dans le cadre de la transition écologique, sur les fins de carrière et la pénibilité, sur la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, sur le refus de réformes qui attaquent les droits, sur les services publics et la nécessité de moyens à la hauteur...

Sur tous ces dossiers et bien d'autres, FO porte sa voix déterminée.

Un dialogue tout hypothétique...

La rencontre fut courtoise, mais ferme. Frédéric Souillot a ainsi remis à la Première ministre un badge portant la mention **retrait**, pour bien lui signifier la position de l'organisation syndicale quant à la réforme des retraites.

La feuille de route de l'exécutif visant un "apaisement social" n'a rien d'acquis et FO porte et portera fermement ses revendications. Si elle a accepté de rencontrer la Première ministre le 16 mai, la confédération demande toujours en effet l'abrogation de la réforme des retraites.

Par ailleurs, rappelant ses exigences sur la place à redonner à la négociation collective, FO s'est toujours opposée au carcan du "cadrage", soit une forme de diktat de l'exécutif. En amont des bilatérales, Élisabeth Borne avait laissé entendre que les syndicats seraient invités "à fixer leur agenda social autonome", soit le rythme et le contenu des discussions entre les syndicats de salariés et le patronat. Tout en suggérant fortement certains sujets, dont la pénibilité non traitée dans la réforme.

Plus largement, ces derniers mois, hors même les retraites, les points de contestation se sont déjà accumulés. Ainsi sur l'Assurance chômage dont FO condamne toujours la réforme. Et elle s'oppose au conditionnement du RSA à des heures d'activité dans le cadre du projet de loi sur le plein emploi, qui devrait arriver début juin. Projet, a indiqué la Première ministre le 13 mai, qui prévoira des sanctions contre les personnes qui ne respecteraient pas ce que le gouvernement nomme un "accompagnement". Alors que de telles réformes se font sur le dos des demandeurs d'emploi et des salariés, cela au nom de la réduction des déficits publics, le gouvernement ne cesse de multiplier les cadeaux aux entreprises, et sans contrepartie. En témoigne les nombreux allègements de cotisations sociales ou encore la suppression dès 2023 (sur deux ans) de la CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Par ailleurs, le 11 mai, Emmanuel Macron, dans le cadre de son annonce d'un nouveau plan de réindustrialisation, a fait état du projet de crédit d'impôt "industrie verte" à destination des entreprises.

FO continuera de revendiquer que les aides publiques, pléthoriques, aux entreprises (plus de 150 milliards d'euros par an) soient conditionnées, avec des contreparties en termes d'emplois et de salaires.

L'urgence des augmentations salariales

Si Élisabeth Borne presse les branches de négocier sur les salaires, pour FO, les résultats ne sont pas à la hauteur. Alors qu'une forte inflation sévit toujours depuis plus d'un an, dans la plupart des cas les hausses la couvrent à peine. FO insiste aussi, et notamment depuis l'été dernier, sur la nécessité d'un retour à un mécanisme d'échelle mobile des salaires, soit répercuter une revalorisation à tous les niveaux d'une grille salariale, ce qui signifie garantir les écarts entre les niveaux et éviter le tassement de la grille. FO milite aussi pour un coup de pouce massif au Smic afin que celui-ci atteigne au minimum 80 % du salaire médian. L'exécutif s'y refuse toujours, se cantonnant à la stricte revalorisation automatique du Smic sur l'inflation. Très insuffisant. Comme il se refuse à la revalorisation de la valeur du point d'indice des agents publics. L'augmentation des salaires et l'emploi sont pour FO pourtant les sujets prioritaires, qu'il aurait fallu voir avant d'imposer une réforme des retraites injuste, injustifiée et brutale. Car qui dit emploi et hausse des salaires veut dire plus de recettes pour notre protection sociale collective, donc pour nos régimes de retraites. La réforme, imposée par un 49-3 tout aussi brutal, n'était donc pas justifiée "si le gouvernement avait pris les sujets par le bon bout", comme l'indiquait, au sortir de Matignon, Frédéric Souillot.

ARIANE DUPRÉ L'inFO militante

Ensemble pour obtenir le retrait et pour la justice sociale !

A la veille de réunions bilatérales organisées par la Première ministre avec les organisations syndicales, l'intersyndicale, unie et déterminée, réaffirme son opposition à la réforme des retraites. L'intersyndicale, toujours massivement soutenue par les travailleurs, la jeunesse et une très large majorité de la population, réaffirme son rejet de ce recul social et appelle le 6 juin, à une journée de grèves et de manifestations sur l'ensemble du territoire.

L'intersyndicale soutient la proposition de loi supprimant l'âge légal et l'allongement de la durée de cotisation. Le 8 juin, l'Assemblée nationale pourra, pour la première fois, se prononcer par un vote portant sur la réforme des retraites. L'intersyndicale appelle solennellement les députés à la responsabilité en votant favorablement ce texte. Ils respecteront ainsi la volonté de la population massivement exprimée depuis janvier.

L'intersyndicale réaffirme que c'est une question de justice sociale. Cette réforme des retraites est injuste et brutale tout comme l'est par exemple la dégressivité des allocations chômage, la conditionnalité d'accès au RSA ou des bourses étudiantes. A l'inverse, pour l'intersyndicale, l'enjeu du pouvoir d'achat est central. Elle porte notamment la nécessaire augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minimas sociaux et des bourses d'études.

Nous continuerons à travailler ensemble pour plus de justice sociale.

Dans le cadre de la préparation de la grande journée de mobilisation, l'intersyndicale se réunira de nouveau le mardi 30 mai.

Notre premier combat est le retrait de la réforme des retraites.

Toutes et tous mobilisés le 6 juin !

L'Edito de Bruno

PENDANT LES TRAVAUX, LA VENTE CONTINUE

De source AFP du 10 mai 2023, le salaire de base est en hausse de 4,6% sur un an dans le privé (hors agriculture).

Le Ministre du travail a publié le 5 mai 2023 la mesure dans les secteurs du privé : l'indice du salaire net augmente plus vite à 5,2% sur un an glissant.

La DARES modère toutefois par l'annonce d'une perte de pouvoir d'achat en euro constant de -0,5% pour le net et de -1,1% pour le brut.

Pendant ce temps les salariés de la Sécurité sociale ont vu une revalorisation de la valeur du point annualisé de 0,9% en 2022 et toujours rien en 2023.

Le Comex ne relâche pas le cadrage et endigue toute initiative de progrès dans tous les domaines : CAPSSA, Complémentaire Santé, Système différentiel et Salaire.

A « se mettre sous dent (creuse) », l'intéressement qui devient le graal pour des salariés qui en viennent à vendre leur RTT pour résister à l'inflation galopante !

Ce n'est plus acceptable : la tutelle et le COMEX doivent réagir et répondre favorablement à l'urgence.

Nous réclamons instamment l'ouverture de la négociation sur les salaires et nous revendiquons une augmentation de la valeur du point de 8% au titre du reliquat 2022 et de l'acquis de 2023.

Bruno Gasparini, Secrétaire Général du SNFOCOS

FO s'oppose au démantèlement d'Action Logement

Alors que la crise du logement devient particulièrement alarmante, il est indispensable pour FO de défendre fortement l'organisme paritaire Action Logement.

Depuis 70 ans, Action Logement a fait la démonstration de son efficacité au service de sa mission d'utilité sociale. Les interlocuteurs sociaux et en particulier la Confédération Force ouvrière défendent sans relâche le lien emploi-logement au travers de la construction de logements abordables, de l'accession à la propriété, des prêts rénovation et des services aux salariés, en particulier pour favoriser la mobilité.

Toutes ces missions sont parfaitement définies dans les actes fondateurs du 1% logement.

En modifiant le classement statistique d'Action Logement Services, qui figurait jusqu'alors dans le secteur des intermédiaires financiers, l'INSEE a intégré la dette d'Action Logement Services à la dette publique. Le Ministre chargé des Comptes Publics pourrait désormais vouloir classer Action Logement en Administration Publique (APU) après 70 ans d'exercice au service des salariés. Cette décision remettrait en cause de facto la gestion paritaire telle que nous la connaissons aujourd'hui et pourrait conduire à une réduction drastique de moyens issus de la Participation des Entreprises à l'Effort de Construction.

FO s'oppose à ce projet de classement d'Action Logement en Administration Publique et demande instamment au Gouvernement d'ouvrir rapidement les négociations avec les organisations syndicales et patronales afin de conclure la Convention quinquennale.

Pour FO, il n'est pas acceptable de laisser les demandeurs de logement dont les salariés en recherche d'emploi sans réponse. Il est de responsabilité du Gouvernement d'agir vite et de laisser les interlocuteurs sociaux d'Action Logement gérer le logement des salariés.

Semaine de 4 jours : manipulation et flop monumental !

Quand le gouvernement nous vend une semaine de 4 jours bien opportune.... La semaine de quatre jours a animé les débats, mais dans quel but ? Retour sur la tentative de diversion organisée par le gouvernement en plein conflit des retraites.

Le 1er février 2023, au lendemain des premières journées de grève et des puissantes manifestations des 19 et 31 janvier pour exiger le retrait du projet de la réforme des retraites Macron-Borne, le journal patronal Les Echos publiait un article intitulé : « Le gouvernement expérimente la semaine de quatre jours dans la fonction publique* » . À sa suite, toute la presse s'emparait du sujet en publiant de nombreux articles faisant référence aux déclarations de Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes publics, qui annonce : « le lancement d'une expérimentation sur le bien-être au travail des agents de l'URSSAF de Picardie ». Ainsi, à en croire la presse, le ministre Gabriel Attal en charge des comptes de la nation se préoccuperait du « bien-être au travail » des salariés et particulièrement de ceux exerçant à l'URSSAF de Picardie.

Une fake news de plus sur le compte du gouvernement

En réalité, chacun l'a bien compris, ce n'est pas le « bien-être au travail » des salariés qui préoccupait le ministre Attal. Son souci était plutôt d'essayer de détourner l'attention des salariés de la réforme des retraites. C'est vraisemblablement pour répondre à cet objectif que cette opération médiatique autour de la semaine de quatre jours a été montée de toutes pièces. En effet, à lire la presse et à écouter les déclarations du ministre, on pouvait croire que le gouvernement venait d'avoir l'idée « géniale » d'expérimenter la semaine de quatre jours dans une URSSAF, en l'occurrence celle de Picardie. Tout cela est totalement faux, comme le dénonce le tract commun des organisations syndicales de l'URSSAF Picardie.

En vérité, le gouvernement n'est jamais intervenu, ni de près ni de loin, sur cette question. Il s'agit tout simplement du produit d'une négociation locale qui a abouti à un protocole d'accord signé par les organisations syndicales représentatives et la direction de cet organisme, donnant la possibilité aux agents de travailler 36 heures sur 4 jours.

Un flou, un flop, un flag

De plus, ce qui nous était présenté comme un « scoop » remontait, en fait, au mois d'octobre 2022, c'est-à-dire à la date à laquelle le protocole a été signé par les organisations syndicales. Il apparaît ainsi très clairement que le gouvernement, par la voix du ministre chargé des Comptes publics, a utilisé une négociation locale d'un organisme de Sécurité sociale, remontant à quatre mois en arrière, pour tenter d'en faire une annonce gouvernementale afin de détourner l'attention des salariés. Cette opération a fait un flop.

Non seulement le ministre Attal n'a pas réussi son opération de diversion mais, en plus, cette annonce, en dépit de la publicité qui lui a été faite, n'a pas suscité un grand enthousiasme de la part des agents de l'URSSAF de Picardie. En effet, à ce jour seuls trois salariés, sur les trois cents que compte l'organisme, ont opté pour la semaine des quatre jours ! Tous les agents ont bien compris que travailler neuf heures par jour, c'est encore plus de contraintes et de fatigue.

Le véritable bien-être au travail, ce sont les salaires et des postes suffisants Si le ministre délégué en charge des Comptes publics se soucie tant du « bien être au travail » des agents de la Sécurité sociale, qu'il commence, avec les autres ministres qui exercent la Tutelle de la Sécurité sociale, par autoriser les augmentations de salaire au moins à la hauteur de l'inflation et par décréter l'arrêt des suppressions de postes dans les organismes.

Notre syndicat est persuadé que ces deux mesures contribueraient grandement à améliorer le « bien-être au travail » des employés et cadres de la Sécurité sociale mais aussi le service rendu aux assurés sociaux et aux allocataires.

Laurent WEBER, secrétaire général section fédérale des Organismes sociaux

*Rappelons, au passage, que les agents des URSSAF, comme l'ensemble des agents de Sécurité sociale, ne sont pas des fonctionnaires mais des agents de droit privé.

Peanuts

Amusant -- mais très instructif -- calcul de coin de table de l'ami Vittori (*Les Echos*) sur les baisses d'impôts pour les classes moyennes promises par Emmanuel Macron le 15 mai : "Un président veut distribuer 2Mds€ à tous les salariés gagnant entre 1 500 et 2 500€ par mois. Il y a 8,2 millions de salariés ayant un tel salaire en France. Combien ça fait par tête et par mois ? Réponse : autour de 20€". Conclusion de Vitto : "Peanuts".

Selon une étude LesFurets parue cette semaine, les dépenses contraintes (chauffage, électricité, essence, assurances, factures téléphone, ...) des classes moyennes inférieures atteignent désormais 1 226€ par mois et par foyer en France, soit une hausse mensuelle de 100€ vs fin 2022. Pas peanuts.

ATTENTION : RSA, prime d'activité, APL :

La CAF va se tourner vers un versement automatiquement de plusieurs de ces aides

Le gouvernement veut changer le versement sur certaines allocations pour lutter contre le non-recours. Ils veulent recourir au versement automatique.

La Caisse d'allocations familiales(CAF) veut entamer un processus de versement automatique de ses aides. Cela va être mis en place grâce à une déclaration préremplie qui sera envoyée aux allocataires. Les aides comme le RSA, la prime d'activité et l'aide personnalisée au logement seront touchées par ce dispositif.

Le versement automatique des aides de la CAF va être mis en place

Les chiffres pour le non-recours pour les aides sociales sont vraiment en augmentation ces dernières années. Ainsi, cela représente pas moins de 10 milliards d'euros qui restent à la Caisse d'allocations familiales (Caf). Bien évidemment pour **lutter contre ce non-recours**, le gouvernement veut opter pour un **versement à la source**. Désormais, il y aura un versement automatique des aides de la CAF. Notant qu'un test a déjà été mené durant 2022 et cela a eu lieu dans de nombreux départements. Par conséquent, le Comité de coordination pour l'accès aux droits (COCOAD) doit arriver à mettre en place l'objectif d'un « **territoire zéro non-recours** ». Ce comité est donc constitué d'élus locaux, caisses de sécurité sociale et d'associations de solidarité. Sans oublier les responsables d'administration.

Une déclaration préremplie sera mise en disposition

Pour le moment, seulement trois aides de la CAF vont être touchées par le versement automatique. Effectivement, il s'agit du Revenu de solidarité active (RSA), la prime d'activité mais aussi l'aide personnalisée au logement (APL). Ces aides touchent au moins 90 % des allocataires, soit environ 20 millions de personnes. « Pour simplifier les démarches des allocataires. **Le but est d'instaurer un modèle de déclaration préremplie, comme pour l'impôt sur le revenu**. Chose que la Caf enverra directement au bénéficiaire », affirme l'administration. « Ce système va se mettre en place grâce aux données collectées par le dispositif de ressources mensuelles (DRM). Ce dernier est nécessaire pour base au calcul des allocations » avait-elle poursuivi.

Afin de faciliter le versement automatique des aides de la CAF, le bulletin de salaire va mettre en avant une **nouvelle ligne**. Cette dernière va montrer **le montant net social**. C'est notamment le revenu net après déduction de l'ensemble des prélèvements sociaux obligatoires. « Dès le mois d'avril 2023, le montant social net va être pris en considération dans le DRM afin qu'à l'horizon 2024. Ainsi, tout employeur doit déclarer ce montant pour chaque salarié » a été porté à notre connaissance.

L'indépendant 15/05/2023

En BREF



- ◆ Les Français ne sont pas prêts à renoncer à l'avion pour cause d'écologie selon Les Échos ;
- ◆ Le débat : la candidate française qui a fini 16ème à l'Eurovision a-t-elle fait un vrai ou un faux doigt d'honneur ?
- ◆ Macron veut offrir une voiture électrique aux ménages modestes pour 100 € par mois ;
- ◆ Le permis de conduire sera disponible en version numérique, donc sur smartphone entre autres, en 2024 ;
- ◆ L'inflation a dépassé les 100% en Argentine, l'éternelle crise économique argentine ;
- ◆ Déprimant: 16% des Français disent ne pas manger à leur faim ;
- ◆ Le gouvernement va présenter un plan contre les violences sur les élus : encore un alourdissement des peines...qui ne seront pas appliquées ;

- ◆ 6 millions de bagages ont été perdus ou endommagés en 2022, un record ;
- ◆ Il va y avoir une nouvelle version d' « Emmanuelle » (Ok! Boomer).

L'orgueilleux aimera mieux se perdre que de demander son chemin.

Charles Churchill

SOURIONS 😊 😊 😊

Il ne faut jamais perdre notre sens de l'humour, car il nous porte dans l'adversité, sans pour autant occulter la réalité. jcf

